



# Le Gabriellois



## DÎNER INTERGÉNÉRATIONNEL DU 12 DÉCEMBRE

Parents et amis se sont réunis pour un dîner intergénérationnel le vendredi 12 décembre, accompagnant ainsi les élèves de l'école de l'Amitié et leurs professeurs. Les élèves avaient fabriqué des articles qu'ils ont vendus lors d'un marché de Noël. Le Père Noël est arrivé après le marché, le sac rempli de cadeaux, qu'il a distribué aux élèves et aux enfants qui s'étaient inscrits. La musique de Noël était au rendez-vous et une ambiance de fête régnait dans la salle. Une expérience à répéter l'an prochain!

Une collaboration du Club des 50 ans + et de la Municipalité



## Souper spaghetti du 15 novembre

Le Comité des loisirs et la Municipalité tiennent à remercier les généreux commanditaires ci-dessous pour leur participation financière ou en denrées au souper spaghetti servi par les élus(es) et M. Mathieu Rivest.

Bienvenue

Bienvenue à Rosemary Lévesque, qui intègre l'équipe municipale à titre d'agente administrative, à temps partiel pour l'instant, le temps de la former pour remplacer Micheline qui prendra sa retraite l'automne prochain.



Marché  
Gilbert Royer

Distribution  
Lévesque

Distribution  
A. Plourde



### Maire

Gilles DesRosiers

### Conseillères et conseillers

Gilles Ouellet | Siège no 1  
 Claudine Lévesque | Siège no 2  
 Stéphanie Bard | Siège no 3  
 Marc-André Lavoie | Siège no 4  
 Laura Lévesque | Siège no 5  
 Catherine Michaud | Siège no 6

### Employés(es) municipaux

Sylvie Dionne  
 Directrice gén. et greffière-trés.  
 Micheline Lavoie  
 Greffière-trésorière adjointe  
 Rosemary Lévesque  
 Agente admin. (temps partiel)  
 Poste vacant  
 Agente de développement  
 Daniel Lizotte  
 Tommy Sylvain  
 Voirie  
 Jean-Pierre Lévesque  
 Station d'épuration

### Courriel

info@stgabrielkam.ca

### Site Internet

www.saintgabrielalemant.qc.ca

### Téléphone / fax

418-852-2801 / 418-852-3390

Suivez-nous sur



### HORAIRE DU

### BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi  
 8 h 30 à 12 h 00  
 13 h 00 à 16 h 30

### Vendredi

sur rendez-vous seulement  
 entre 8 h 30 et 12 h

## Résumé de la séance ordinaire du conseil du 2 décembre (approuvé à la séance du 13 janvier)

### Le conseil :

- A approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025.
- A adopté le calendrier des séances du conseil 2026.
- La d.g. a déposé le registre public de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats non élus.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de novembre 2025, pour un montant total de 162 646,72 \$.
- A retenu la demande de soutien financier de l'organisme Les Porte-voix pour le bien-être des animaux domestiques, pour un montant de 100 \$.
- A autorisé le renouvellement de notre adhésion à l'École Destroismaisons, pour un montant de 20 \$.
- A nommé des représentants du conseil auprès de divers comités et domaines municipaux.
- A prévu un montant de 2 000 \$ au budget 2026 pour aider aux dépenses reliées aux démarches de l'Association des propriétaires du Lac-St-Pierre en vue du maintien de la santé du lac et que trois membres du conseil assistent aux rencontres à cet effet.
- A accepté la soumission d'Arpentage Côte-du-Sud pour l'établissement de servitudes de passage d'un tuyau, au montant de 1 618 \$, avant tx, sur les lots 5 526 616, 5 526 618, 5 526 619 et 5 526 622.
- A reçu deux soumissions pour les paniers de fleurs suspendus 2026, soit Les Serres de la rive, au montant de 1 396 \$, avant tx, et le Centre jardin Montminy, au montant de 1 439, 60 \$, avant tx. A accepté celle de Les Serres de la rive.
- A adopté le budget révisé de l'OMH de St-Gabriel en date du 14 novembre 2025.



## Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 8 décembre (approuvé à la séance du 13 janvier)

### Le conseil :

- A accepté la seule offre reçue pour l'achat des billots de pin du Parc Garneau, au montant de 210 \$.

## Résumé de la séance extraordinaire du conseil du 16 décembre 2025 (approuvé à la séance du 13 janvier)

- A adopté le budget de l'exercice financier 2026 de la Municipalité.
- A adopté le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
- A donné un avis de motion à l'effet qu'il sera soumis à la prochaine séance le règlement no 52-26 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière générale, la taxe spéciale pour la mise aux normes des installations septiques, les tarifs de compensation ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2026.

## Résumé de la séance ordinaire du conseil du 13 janvier (à approuver à la séance du 3 février)

### Le conseil :

- A approuvé les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 décembre 2025 et des séances extraordinaires du 8 décembre 2025 et du 16 décembre 2025 (budget). Dans le procès-verbal du 2 décembre, il y a eu une correction dans le tableau des factures. Le total est de 162 626,72 \$.
- A approuvé la liste des comptes à payer du mois de décembre 2025, pour un montant total de 95 360,77 \$.
- A retenu la demande de soutien financier de l'Escadron 761, région du Kamouraska, pour un montant de 50 \$, et du Collège, pour un montant de 50 \$ pour la remise d'un prix de fin d'année.
- A retenu la demande d'aide financière de la Télévision Communautaire du Kamouraska, pour un montant de 500 \$.
- A autorisé l'achat de 2 billets VIP pour le spectacle bénéfice de Je collationne, au coût de 100 \$ chacun, et que le maire et son épouse y représentent la municipalité.
- A autorisé le renouvellement de notre adhésion au Centre prévention suicide du KRTB, pour un montant de 10 \$, en plus d'un don de 90 \$, et à l'Association forestière bas-laurentienne, pour un montant de 80 \$, tx incluses.
- A autorisé le renouvellement de notre adhésion à la FQM, pour un montant de 1 129,59 \$, avant tx.
- A adopté le Règlement no 52-26 ayant pour objet de fixer les taux de la taxe foncière générale, la taxe spéciale pour la mise aux normes des installations septiques, les tarifs de compensation ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2026.
- A adopté la grille salariale 2026 des employées de l'administration municipale.



- A autorisé le renouvellement de l'assurance responsabilité civile de la municipalité et du camion de la voirie avec la FQM, au coût de 23 109,09 \$, avant tx.
- A autorisé le remboursement d'une partie des frais de cellulaire du maire, au montant de 25 \$ par mois.
- A accepté la soumission de Finition MCL, au montant de 4 221,31 \$, avant tx, pour remplacer le plancher des bureaux au bureau municipal.
- A accepté un offre d'achat au montant de 1 200 \$ pour l'ancien camion de la municipalité.
- A autorisé le maire et la d.g. à signer la convention d'aide financière (non remboursable) avec le MTQ en vue de la réfection de l'avenue de la Rivière et de l'avenue des Érables.
- A proclamé le 13 mars comme étant la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour la durée de son mandat.
- A donné un avis de motion et a adopté le projet de règlement no 57-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.
- A approuvé l'ajout de la Ville de La Pocatière à l'Entente intermunicipale relative à la fourniture des services liés à l'application de la réglementation d'urbanisme et autorisé le maire et la d.g. à signer les documents nécessaires.
- A accepté les offres de service de Fauves design d'intérieur, au montant de 14 800 \$, avant tx, et de Emerick Duquette, architecte, au montant de 33 360 \$, avant tx, pour la réalisation des phases 1 et 2 de la nouvelle bibliothèque municipale.
- A adopté le budget révisé de l'OMH de St-Gabriel en date du 1er décembre 2025.
- A adopté le budget 2026 de l'OMH de St-Gabriel.

*Les procès-verbaux complets sont disponibles sur le site web de la municipalité.*

## RAPPEL CONCERNANT LES BORNES 911

Article 8.2 : [...] *Le ou la propriétaire ou l'occupant(e) de l'immeuble ne peut enlever, ni déplacer la borne 911 une fois l'installation effectuée. [...]*

Article 8.4 : *Chaque propriétaire ou occupant(e) doit entretenir adéquatement la borne 911 [...].*

Article 8.5 : *Tout propriétaire doit aviser la Municipalité sans délai de tout bris ou dommage pouvant être causé à la borne 911 installée sur sa propriété. Si celle-ci est endommagée à la suite d'opérations effectuées par les employés(es) municipaux, d'opérations de déneigement ou d'entretien de fossé, de vandalisme ou à la suite d'un accident routier, la réparation se fait aux frais de la Municipalité. Si la borne 911 est autrement endommagée, les frais de remplacement sont à la charge du ou de la propriétaire de l'immeuble.*



## ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

3 février, à 19 h 30, au centre communautaire : Projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

3 mars, à 19 h 30, au centre communautaire : Projets de règlements d'urbanisme que nous devons adopter de nouveau (lotissement, construction, zonage et administration des règlements d'urbanisme)

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau municipal, aux heures d'ouverture régulières, et sur le site Internet de la municipalité.

## SÉANCES DU CONSEIL 2026

- ⇒ 13 janvier
- ⇒ 3 février
- ⇒ 3 mars
- ⇒ 7 avril
- ⇒ 5 mai
- ⇒ 2 juin
- ⇒ 7 juillet
- ⇒ 4 août
- ⇒ 1er septembre
- ⇒ 6 octobre
- ⇒ 3 novembre
- ⇒ 1er décembre
- ⇒ 15 décembre (budget)





### MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Chèque, chèque postdaté, argent comptant, débit, paiement par AccèsD ou toute autre institution financière comme « fournisseur ».

**COMPTES DE TAXES 2026** : Les comptes de taxes ont été postés le 26 janvier. En vertu du Règlement no 52-26, le premier paiement doit être effectué au plus tard 30 jours après l'envoi du compte. Vérifier les coupons au bas de votre compte pour connaître les dates des versements.

Pour savoir si vous avez droit à un crédit d'impôt, lisez ce message au centre de votre compte de taxes :

#### **Subvention potentielle relative à une hausse de taxes municipales**

Si vous aviez 65 ans ou plus au 31 décembre 2025 et que vous remplissez les conditions donnant droit à la subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales, utilisez les renseignements ci-inclus pour remplir le formulaire de Revenu Québec *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et joignez ce dernier à votre déclaration de revenus de 2025.

**Montant de la subvention potentielle** : 92,93 \$ **Période visée** : 2025 **Matricule** : XXXX XX XXXX 00 0000 **Rôle** : 2026-2027-2028

Contactez la personne qui fait votre rapport d'impôt si vous avez des questions à ce sujet.



### **AVIS IMPORTANT DÉNEIGEMENT**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de pousser la neige de votre entrée dans le chemin.

Aussi, si vous constatez un bris à cause du déneigement, veuillez nous en aviser aussitôt. Envoyez un message à [info@stgabrielkam.ca](mailto:info@stgabrielkam.ca), par Messenger ou appelez-nous au 418-852-2801.

**DATE LIMITE POUR LES RÉCLAMATIONS : 20 AVRIL**

Pour les propriétés de la rue Lavoie, vous devez contacter le MTQ au 418-492-6325.



#### Demande de révision de votre nouvelle évaluation

Avec votre compte de taxe se trouve un Avis d'évaluation. Ce document vous indique l'ancienne et la nouvelle évaluation de votre propriété.

Vous désirez contester votre nouvelle évaluation?

Rendez-vous sur le site de la MRC de Kamouraska : <https://mrckamouraska.com/espace-citoyens/role-devaluation/> et téléchargez le Formulaire de demande de révision.

Des copies papier sont disponibles au bureau municipal.

#### **RAPPEL CONCERNANT LES BACS**

*Pour donner une chance au déneigeur et pour ne pas que vos bacs soient brisés par la neige ou la charrue, nous vous demandons de ramener vos bacs vers votre maison le plus vite possible après le passage du camion de collecte.*

*Il doit également être mis au chemin la veille seulement et non 3 ou 4 jours avant.*

*Merci de votre précieuse collaboration!*

# Toujours présent!

BERNARDGENEREUX.CA

**BERNARD GÉNÉREUX**

DEPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—KATASKOMIQ—TEMISCOUATA



Suivez-nous sur  
**Facebook**  
**Municipalité**  
**Saint-Gabriel**  
**Lalemant**

Malgré un travail de correction important, il se peut que des coquilles se soient glissées dans les textes.

Veuillez nous en excuser.

## LE CLUB DES 50 ANS +

### Bonne fête aux membres suivants :

1er fév	Adrien Lacombe	15 fév	Jocelyne Bonenfant
5 fév	Yves Lévesque	22 fév	Marlène Milliard
7 fév	Daniel Francoeur	23 fév	Thérèse Aubut
13 fév	Rachel Lajoie	26 fév	Ghislaine Milliard
13 fév	Élisée Milliard	27 fév	Charlotte Lévesque
14 fév	Réjean Chenard		

### PROCHAIN DÉJEUNER

Dimanche 22 février — 9 h 30 à 12 h 30  
Au centre communautaire

15 \$ pour les adultes / 8 \$ pour les 6 à 12 ans  
Gratuit pour les 5 ans et moins

Bienvenue à toutes et à tous!



BINGO — Tous les mercredis, à compter de 13 h 30.

## LE COMITÉ DES LOISIRS



Les élèves ont encore cette année bénéficié de la générosité du Comité des loisirs, qui leur a offert une sortie au cinéma, avec popcorn et jus.

### ACTIVITÉS GRATUITES

#### 14 FÉVRIER — GRANDE GLISSADE

De 12 h à 16 h | Route Zacharie-Ouellet

Apportez votre 3-skis ou votre traîneau (skis interdits) et votre bonne humeur! Breuvage chaud sur place.



#### 22 MARS — PARTIE DE SUCRE

De 13 h 30 à 15 h 30 | Parc Garneau

Breuvage disponible sur place.



Annulées en case de manque de neige ou de mauvaise température.

**Des sacs pour ramasser vos canettes sont disponibles au bureau municipal, au coût de 1 \$ chacun, qui vous sera remboursé si vous en faites don au Comité des loisirs.**



## LA FABRIQUE VOUS INFORME...

Dimanche 1er et 15 fév., 9 h 30 : Messe

**Aucune célébration de la parole en février**

### NOUVEAUX MARGUILLIERS

Nous désirons féliciter madame Dominique Dubé et monsieur Dany Gagnon pour leur élection à titre de marguilliers.

Nous en profitons pour les remercier de leur implication.



Horaire du bureau : mardi, de 9 h à midi

Téléphone : 418-852-2880

Délégué paroissial : Gaétan Deschênes

Urgence : Louise Boucher, 418-852-2033



Voici les deux crèches qui étaient présentes à l'église et à la salle DeRoy dans le temps des Fêtes. Des joyaux qui se perpétuent à chaque année!



**Prochaines rencontres des Fermières**

Mardi 10 février

Au revoir  
Diane!



**Tous les mercredis, dès 13 h 30**

Inscription et information :  
Georgette, Nicole et Émilien



**Bibliothèque ouverte les mercredis, de 18 h 30 à 20 h**

Expositions : Polars pour adultes et Jeunes tous styles  
Tél. : 418-852-1563

*Les chroniques d'Aurélie*

**TRAVAILLEUSE DE MILIEU  
AUPRÈS DES PERSONNES ÂÎNÉES**

SON RÔLE:

Promouvoir le mieux-être, soutenir l'autonomie et favoriser l'inclusion des personnes aînées dans leur communauté, en brisant l'isolement et en renforçant leur sentiment de sécurité. Aller à leur rencontre sur l'ensemble du territoire pour établir un lien de confiance et les orienter vers les ressources adaptées à leurs besoins.

Accompagnement gratuit et confidentiel pour les personnes aînées de la MRC du Kamouraska

Bonjour,

Je m'appelle Aurélie et je suis une élève de 6e année. Je voudrais vous présenter mon école.

Saviez-vous qu'à St-Gabriel une école primaire a été bâtie il y a longtemps? Effectivement, elle a été construite en 1894 et a fêté ses 125 ans en 2019. Cela signifie qu'elle a maintenant 132 ans!

Depuis les années 2018-2019, un service de garde (la Frayère) a été conçu pour les élèves. Ceux-ci y vont le midi et le soir sous la supervision de Mme Valérie. L'école a deux belles grandes classes qui accueillent toutes les semaines neuf élèves de 4-5-6e année et 10 autres de 1-2-3e année. Le premier décembre un nouveau camarade est arrivé en deuxième année. Nous sommes donc 19 jeunes à l'école l'Amitié. Mme Élise s'occupe des grands (dont moi) et Mme Andréanne des plus petits. Nous avons une merveilleuse TES Mme Kelly qui est accompagnée d'une stagiaire de janvier à mai. Dans notre école, nous avons également la chance d'avoir des cours de musique, d'éducation physique ainsi que d'anglais. Il y a aussi la directrice Mme Laurence, la secrétaire Mme Julie et la psychoéducatrice Mme Ariane. Sans oublier, Mme Michelle, notre concierge qui prend soin de l'école en effectuant les travaux ménagers! Aimeriez-vous en apprendre davantage sur moi?

Aurélié Dionne 😊

**La travailleuse de milieu est là pour:**

- Offrir une écoute respectueuse, chaleureuse et confidentielle.
- Accompagner dans vos démarches, selon votre rythme et votre désir.
- Soutenir dans l'identification de vos besoins et vous guider vers les ressources appropriées.
- Fournir de l'information sur différents sujets qui vous concernent.
- Favoriser la création ou le maintien de liens afin de réduire l'isolement.
- Rendre visite à votre domicile ou dans un lieu qui vous convient.

**N'hésitez pas à me contacter si cet accompagnement peut vous être bénéfique, ou à partager l'information autour de vous!**

**Sandrine Plourde**

(438) 542-9687



(418) 856-5636 poste 8



itmav@kamaide.com



*10 février, 13 h 30 : L'apport des femmes dans la science de la psychologie*

*Au centre communautaire. Aucune inscription requise.*

*Pour information : 418-856-5540 ou vicky@la-traversee.ca*



Bonne saison *Hivernale!*

**MATHIEU RIVEST**

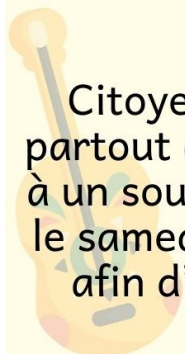
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893  
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER  
DYNAMISER  
SOUTENIR



## **SOUPER BÉNÉFICE « FIESTA MEXICAINE » AU PROFIT DE L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ**



Citoyens de la municipalité, parents des élèves, amis et proches de partout dans la région, vous êtes chaleureusement invités à participer à un souper bénéfice à saveur mexicaine au profit de l'École de l'Amitié le samedi 14 mars dès 17 h 30. Cette activité vise à amasser des fonds afin d'offrir aux élèves des sorties de fin d'année enrichissantes et mémorables.

### **AU MENU**

Tacos et burritos au bœuf, accompagnés de garnitures variées, d'un dessert et servis dans une ambiance festive. Les portions seront généreuses et des breuvages seront offerts au coût de 2 \$.  
Une belle occasion de bien manger tout en soutenant une cause locale importante!

**12 ANS ET + : 18 \$**  
**6 À 12 ANS : 12 \$**  
**5 ANS ET - : 8 \$**

### **👉 COMMANDITES**

Les entreprises et citoyens qui souhaitent soutenir davantage l'événement peuvent également le faire grâce à un plan de commandite, avec des options à partir de 50 \$. Le plan de commandite est disponible sur demande.

Les billets seront en vente du 9 au 20 février sur la plateforme La Fabrique à projets.

**Venez nombreux partager  
un bon repas, une ambiance chaleureuse  
et contribuer directement au bien-être des  
élèves de notre école!**

















### Pour plus d'informations

- Karine Lévesque : [levesquekarine@outlook.fr](mailto:levesquekarine@outlook.fr)
- Marilyne Lévesque : [marie\\_levesque12@hotmail.com](mailto:marie_levesque12@hotmail.com)
- Catherine Michaud : [catherine-edith.michaud@videotron.ca](mailto:catherine-edith.michaud@videotron.ca)



# 2026 Février

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 	2 	3 Vidanges Consultation pub. Séance de conseil	4  	5	6 Compost 	7
8	9 Recyclage  	10 	11  	12	13	14 JOYEUSE Saint Valentin 
15	16 	17	18  	19	20	21
22 Déjeuner du Club des 50 + et des Fermières 	23 Recyclage  	24 Vidanges 	25  	26 Toujours!	27	28

Pleine lune : 1er février

Des copies cartonnées du calendrier de collecte des matières résiduelles sont disponibles au bureau municipal.

3 février, 19 h 30, au centre communautaire : Assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement no 57-26 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

## SERVICE DE RÉCUPÉRATION ET

### SERVICE DE DESTRUCTION DE DOCUMENTS

Récupération de batteries et de lunettes (bureau mun.)  
Service gratuit de cueillette et de destruction de documents confidentiels (bac fermé à clé au bureau mun.)  
Récupération de peinture (garage mun.)  
André Desjardins (gros encombrants) : 418-856-3723  
Régie des matières résiduelles : 581-673-7344



Un livret contenant tous les numéros d'urgence et les numéros utiles est disponible au bureau municipal.



Régie des matières résiduelles  
581-673-7344